

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[163_Lettres de Louis de Carné : 1842-1873](#)[Item](#)[Quimper, le 9 décembre 1851, Louis de Carné à François Guizot](#)

Quimper, le 9 décembre 1851, Louis de Carné à François Guizot

Auteurs : Carné, Louis de (1804-1876)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Les mots clés

[Conditions matérielles de la correspondance](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Politique \(Analyse\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1851-12-09

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN
(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote10, AN : 163 MI 42 AP 163 Papiers Guizot Bobine Opérateur 25

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Carné, Louis de (1804-1876), Quimper, le 9 décembre 1851, Louis de Carné à François Guizot, 1851-12-09

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-

Sorbonne nouvelle)

Consulté le 01/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/6481>

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionQuimper (France)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 12/06/2024 Dernière modification le 18/06/2024

10/

quimper 9 10^h
1851

transféré :

en présence des ennemis
qui s'accomplissent, j'ai besoin d'un
conseil immédiat et pris pour moi
même et pour plusieurs hommes
considérables du conseil j'ai actuelle-
ment besoin qui m'invitent à
savoir le demandeur quelle est la
meilleure forme de protestation
et d'attaque contre l'acte adieu
du 2 10^h 9^h tant il, ou ne faut-il
pas aller aux élections du 20^h 9^h 10^h
quant à moi pour une abstention
ou même qu'il sera très facile
d'organiser dans un département
breton, et qui aurait pour effet
de dénier absolument le droit
en vertu duquel on prétend en
appeler à la force : du reste
certaines seront beaucoup plus

difficile à obtenir en fait d'un
fait accompli. Je sais qu'il en faut
j'attends votre avis avec une
vive impatience.

que de mieux, maintenant,
cette alternative est faite
à la France! une issue fort
incertaine si elle refuse, et
un abaissement de son empire
devant l'histoire si elle subit!

Le Conseil général du Finistère
a pratiqué énergiquement et à
l'unanimité. L'opposition légale
par le refus de l'impôt sera
universelle si elle est conseillée
par la chose d'opinion: mais
le sera-t-elle?

après, maintenant, l'expression
anticipée de ma reconnaissance pour
une réponse qu'on attend avec une
anxiété véritable. *Car la vie*

je ne puis le
respecter: la
grâce. Car
son vrai
pouvoir
de la
à gagner

pas d'un
il en fait
avec une
manière,
est faite
une fort
fiste, et
ex en pla
elle subit!
de prison
subit à
un lyale
par son
à Confille
vieux : très
in, l'ex-propre
est en pour
de avec une
en l'air

j'ignorais le secret des lettres a été
respecté: si vous priez tout à fait
qu'une communication directe
soit un fait imprudent, vous
pourriez briser sans le conseil
de M. l'abbé Dufaigne
à quimper.